

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE ² DE PROLONGATION D'OUVERTURE ² A remplir minimum 1 mois avant la date prévue

Monsieur le Maire,
Je soussigné(e) Mlle, Mme, M ⁽²⁾
Président – Secrétaire – Trésorier de l'association (2):
ai l'honneur de solliciter l'autorisation :
- d'ouvrir un débit temporaire de catégorie
à
- de tenir mon établissement ouvert la nuit :
du jusqu'à heures pour le motif suivant :
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.
LeSignature
(1)
Doivent être fournis à l'appui de la demande : un justificatif d'identité du demandeur (2) Rayer les mentions inutiles
ARRÊTÉ DU MAIRE
Je soussigné(e), Maire de Sainte-Livrade-sur-Lot Vu l'article 2542-8 du Code général des collectivités territoriales ; Vu les articles L.3334-1 et L.3334-2 du Code de la Santé publique ; Vu les articles 2212-1, 2212-2 et 2214-4 du Code général des collectivités territoriales ; Vu les arrêtés préfectoraux ; Vu la demande ci-dessus,
ARRÊTE
Article premier – M ⁽²⁾
- est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de catégorie
dansjusqu'àheures
à l'occasion de
- est autorisé(e) à prolonger l'ouverture de son établissement dans la nuit duheures
pour le motif suivant
Fait à Sainte-Livrade-sur-Lot, le

Pierre-Jean PUDAL

Le Maire,